Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Septembre 2017

N° 122

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Colloque à Cerisy-la-Salle	*1, 4, 6, 8*
Randonnée souscription à Beslon	*2-3*
Eco-veille de la randonnée à La baleine	*5, 7*

Le bocage est né de l'activité humaine et ceci depuis la plus haute antiquité. Les hommes ont toujours utilisé les reliefs, les plateaux, les fonds de vallée, les flancs de collines pour exploiter, guerroyer, tirer sa subsistance. Le bocage est une création humaine, d'ailleurs le mot existe depuis 1138 sous cette forme connue. Il tire son nom des bois dispersés. **Le bocage est un paysage naturel et humanisé et si l'on désire l'adapter aux impératifs agricoles et économiques de notre époque, sachons le faire avec autant de sagesse que les anciens** (sauver le bocage, édition du CRÉPAN, Caen, Ouest-France du 2 juin 1977).

Colloque sur les cimetières en Normandie et ailleurs

Il s'est déroulé du mercredi soir avec l'accueil de la plupart des participants jusqu'au samedi midi 2 septembre 2017. Le précédemment colloque, présidé par Pierre Bouet, consacré aux églises normandes en mai 2015 n'avait pu s'ouvrir sur les cimetières. Eglises et cimetières sont encore en de très nombreux endroits étroitement liés. Il était indispensable de franchir le pas et Claude Halbecq, président de l'association des maires de la Manche, posa les premiers jalons qui permirent de consacrer aux cimetières cet espace de temps entre le soir du 30 août jusqu'au samedi midi 2 septembre 2017 sous la forme d'un colloque citoyen. Ce fut des journées qui se révélèrent très denses compte-tenu de la qualité et de la diversité des interventions. Trois directeurs furent choisis : Gaëlle Clavandier de l'université de Clermont-Ferrand-Lyon, François Michaud-Nerrard, directeur des services funéraires de la ville de Paris qui est gestionnaire des trois crématoriums et moi-même pour le volet normand. Du cimetière « ad sanctos » au plus près des saints à l'espace futuriste, de nombreux aspects ont été relatés. Les cimetières, ces

De gauche à droite : Jacky Brionne, président de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières, Edith Heurgon, propriétaire du château, Pierre Bouet, historien universitaire de Caen, Gaëlle Clavandier, sociologue de l'université de Saint-Etienne-Lyon, Claude Halbecq, président de l'association des maires de la Manche, François Michaud-Nerrard, directeur des services funéraires de la ville de Paris.

Randonnée-souscription à Beslon le 29 octobre

Mieux qu'un saut de mouton, marchons pour l'église de Beslon

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

Randonnée souscription en faveur de la restauration de l'église

Participation minimale de 5 €.

Inscription obligatoire.

Paiement sur place.

Bonnes chaussures et vêtements de circonstance.

Rendez-vous à 9 heures du matin à la mairie de Beslon.

Pique-nique apporté par chacun.

Boisson offerte par la commune.

Deux randonnées : une le matin (9 km) et la deuxième à 14 heures (9 km)

Manifestation proposée par l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne avec le concours de la municipalité de Beslon

Renseignements : 02 33 61 45 49—06 87 56 35 58 https://www.patrimoinevaldesienne.fr/

Randonnée souscription le dimanche 29 octobre 2017 pour venir en aide à la restauration de l'église de Beslon.

Un diagnostic avait été établi sur l'église le 8 juillet 2015

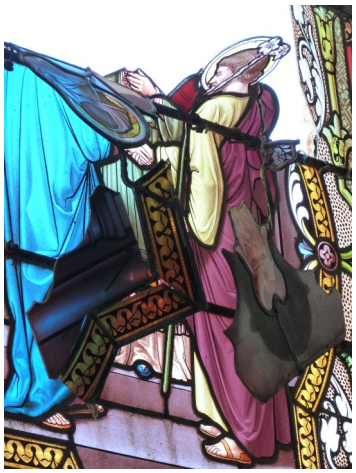

afin de cibler les priorités et déterminer la chronologie des travaux pour résoudre les problèmes rencontrés. Le 21 mai 2016 l'association proposa en partenariat avec l'atelier local « plaisir de chanter » une soirée « pierres en lumière ». Une convention entre la Fondation du patrimoine, la commune de Beslon et l'association a été signée le 5 juillet 2016 pour l'ouverture d'une souscription populaire afin de permettre à chacun, selon ses moyens, d'apporter sa contribution au financement des travaux qui viseront à redonner à l'église sa beauté originale par des travaux respectueux.

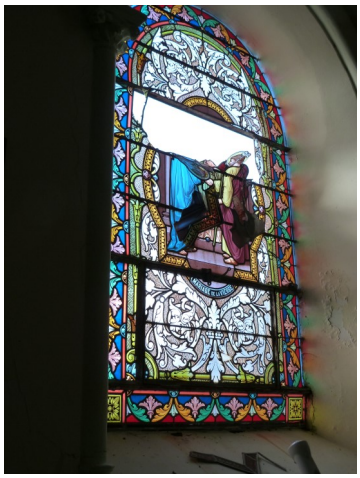

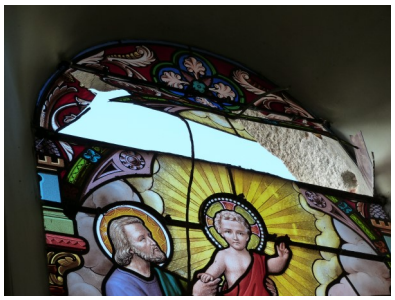

Un violent coup de vent le 14 septembre 2016 aggrava la situation de l'église de Beslon en pulvérisant plusieurs vitraux dont les images attestent de l'importance.

Cette manifestation est proposée par l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, le Conseil municipal

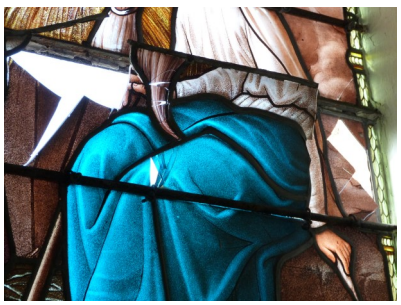

de Beslon et les élèves de l'école publique de la commune qui ont réalisé et sélectionné le dessin. Ils sont partenaires de cette action en faveur du patrimoine de la commune. Rendez-vous le dimanche matin 29 octobre

2017, place de la mairie à Beslon. Départ de la 1ère randonnée à 9 heures (boucle de 9 km environ). Pique-nique au retour (auquel chacun pourvoit). Boissons sur place offertes par la commune.

Départ pour la deuxième boucle de randonnée (9-10

km) à 14 heures, place de la mairie de Beslon.

Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés aux circonstances climatiques.

S'il y avait une vigilance météorologique orange, celle-ci entraînerait la suppression de ce rendez-vous.

Bulletin de participation à recopier et retourner à l'ASVPVS, 34 rue du docteur Regnault, 50450 Hambye ou par messagerie électronique à patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

○ Participera à la randonnée souscription du 29 octobre 2017 en faveur de la restauration de l'église de Beslon et verse sa participation de 5€ minimum qui sera remise en intégralité à la Fondation du patrimoine par l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne.

○ Je verserai ma participation au matin même de la randonnée.

Inscrits ou pas inscrits, venez nombreux !

espaces dortoirs, sont en constante évolution. Disposés autour des églises ou des chapelles dédiées, ramenés sous la chrétienté au cœur des bourgs et des villages puis à nouveau éloignés selon les décisions locales et mis hors des murs des villes, les cimetières reflètent l'organisation de la société locale, sa hiérarchie, son urbanisation. Placés de l'autorité de l'église qui les gérait ils furent, depuis la Révolution française, mis sous la responsabilité des communes. La neutralité s'y renforça.

Le colloque fut ouvert par Pierre Bouet, professeur de l'université de Caen, très impliqué dans les activités du centre culturel international de Cerisy-la-Salle, qui traita des églises aux cimetières. Cécile Treffort, historienne de l'université de Poitiers, spécialiste épigraphiste, décrivit ces liens entre cimetière et église et l'organisation de l'espace sacré selon laquelle « il faudra attendre le 15e siècle pour obtenir une forme achevée du cimetière avec son église, ses croix (cinq : la croix du cimetière et les quatre croix marquant les limites d'un espace sacré, consacré), ses arbres et ses monuments funéraires ». Bruno Bertherat, historien de l'université d'Avignon, traita des cimetières au 19e siècle et pour qui « les cimetières finiront par mourir eux-mêmes un jour ». Anne Fornerod, anthropologue au CNRS, aborda les principes juridiques de la laïcité pour les cimetières et des dates fondatrices qui les amèneront vers la neutralité.

Valérie Souffron, sociologue et anthropologue à l'université Paris 1, parla des cendres humaines et traita de l'énigme d'une localisation des défunts pour qui « le geste fondateur de l'humain c'est la sépulture ». Marc-Antoine Berthod, sociologue et anthropologue à Lausanne, Suisse, évoqua la mort, le territoire et la citoyenneté à partir de l'exemple américain où rien n'avait été prévu pour les 620 000 morts de la guerre de Sécession (1861-1865).

Cette première journée complète fut en fin d'après-midi l'occasion de restituer les résultats de l'enquête faite par la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire. Des maires, mesdames et messieurs : Anne-Marie Corbel du Hommet-d'Arthenay, Claude Halbecq de Roncey, Pierre de Castellane d'Annoville, Gilles Beaufils de Moyon-Villages, Dominique Pain de Dangy, Michel Cousin de Camembert, Michel Picot de Granville, invités, prirent la parole et exprimèrent chacun à leur tour leurs principales préoccupations sous quatre domaines : la gestion administrative, l'aménagement du territoire, la sauvegarde de la mémoire et l'environnement. Parmi les interrogations il y eut les carrés confessionnels, les pratiques rurales de gestion des cimetières, la tenue des registres, le reflet de la commune dans le cimetière, le plaisir d'y découvrir le patrimoine. Paul Bécart, de la société Astredhor, fit état des travaux expérimentaux de re-végétalisation des cimetières normands et des différents partenariats en cours. François Michaud-Nerrard, prit ensuite la parole en évoquant la révolution de la mort qui pourrait entraîner la révolution des cimetières. Il évoqua le traditionnel cheminement des rites, de la veillée, du convoi, de l'arrivée à l'église, l'enterrement catholique et le cimetière et mit en évidence les fréquents directs « hôpital-cimetière » et d'insister sur les dernières volontés des défunts.

La deuxième journée s'ouvrit avec la présentation de Gaëlle Clavandier avec le sujet de l'intégration de tous les morts y compris les fœtus et les fragments humains pour qui « les cimetières exigent qu'on dresse un état des lieux afin d'anticiper l'évolution et l'incidence de la transformation, de la transition funéraire importante ». Les évolutions récentes démontrent que le cimetière est le reflet des change-

Eco-veille de la randonnée pédestre à Beslon du dimanche 27 août 2017

La grande boucle de Beslon

Boucle de 9,200 km de routes goudronnées et de chemins.

Dénivelé de + 85 m à – 99 m /niveau de la mer 172-231 m de dénivelé.

Heure de départ : 9 heures

Temps estimé : 2 heures

Participants : 18 dont deux enfants.

Accompagnement exceptionnel de trois ânes : Ernest, Gaston et Violette qui vont faire le bonheur des enfants.

Météorologie : bonne.

L'arrivée des ânes et de leurs maîtres fut bien entendu une très bonne nouvelle et totalement inattendue.

Le groupe au départ devant la mairie de Beslon

Nous empruntons la grande boucle proposée dans le sens des aiguilles d'une montre. Départ de la place de la mairie et nous partons à droite en direction de Saint-Aubin-des-Bois. Nous suivons la D 552 jusqu'à l'intersection avec un chemin communal goudronné, en face. Nous quittons la D 552 pour ce chemin qui mène aux villages des Pinardières et des Pallières. Nous passons à proximité d'un grand hors-sol agricole. Nous longeons une haie bocagère de diverses espèces végétales. Nous laissons le chemin qui mène aux Pallières et nous empruntons à la sortie du village de la Binaudière, après avoir remarqué un second hors-sol agricole, un chemin à droite encaissé. Celui-ci nous mène à la Sienne que nous franchissons au moyen du pont de pierre. Nous négligeons le passage à gué. Le chemin, au-delà du gué est brodé de talus plantés et constitué d'une assiette de terre mise à l'épreuve des véhicules. Ce chemin ne bénéficie d'aucun entretien et c'est regrettable. Mais nous pouvons, en longeant les talus, nous y aventurer.

Premiers pas…

Un second point constitué de longues pierres de taille disposées en travers du chemin, sans doute utilisées autrefois pour gérer l'eau, et divers autres éléments, à quelques dizaines de mètres du gué est souvent plein d'eau. Cette eau est retenue par la levée de terre, et ces pierres présentent plus un obstacle qu'un avantage archéologique et mériteraient d'être déplacées pour être mises en parallèle à l'assiette. Nous espérons que ce point difficile ne le sera plus à l'avenir, les élus de Sainte-Cécile ayant été invités à délibérer en faveur de travaux de dégagement et d'encaissement d'un sillon pour les piétons.

Nous poursuivons notre avancée, ce second obstacle franchi et peu à peu l'assiette du chemin plus ferme s'apaise. Nous sommes à quelques dizaines de mètres de la voie de chemin de fer. Nous tournons à droite et empruntons le premier chemin trouvé qui présente une belle voûte arborée. Celui-ci descend peu à peu vers la Sienne. La zone est plantée de nombreux peupliers. Nous laissons les différents chemins, sur la droite pour suivre tout droit vers le village des Ponts. Le chemin s'éclaircit et il rejoint la route départementale que nous empruntons à droite. Deux ponts se présentent à nous, le premier franchit l'ancien lit de la Sienne, devenu un bras mort, à l'eau dormante. Le deuxième franchit le canal d'amenée du moulin des Ponts, transformé en bras vivant de la Sienne. Nous entrons aussitôt à gauche vers les immeubles et nous en ressortons presqu'aussitôt pour atteindre la route. Nous poursuivons notre marche sur cette route en direction des Douves, de la Huardière et de la Montarderie. Nous franchissons un cours d'eau à la Douve. Nous nous dirigeons vers Les Bois. Nous laissons un chemin à gauche. Nous apercevons la silhouette particulière de l'église de Sainte-Cécile. Un troisième hors sol présente sa silhouette importante. Nous apercevons une entrée de propriété bordée de tilleuls et de deux prunus à l'entrée. Nous tournons à droite, route du Bois. Une

ments de la société. Cécile Guillopé et Jean-Jacques Ernault du CAUE de la Manche centrèrent leurs propos sur l'avenir des églises, les désordres les plus fréquemment rencontrés qui causent de nombreuses difficultés et les remèdes permettant de redonner aux édifices les pleines capacités de survivance et de stabilité structurelle. La place du végétal dans le cimetière est importante, « il amène un nouveau rôle, il agrémente les espaces, crée de l'intimité ». Aucune action n'est anodine et les transformations, les aménagements maladroits peuvent conduire à une transformation de l'espace. Marie Annick Le Thiec, fonctionnaire de la ville de Rennes, présenta les cimetières de la cité et évoqua « les initiatives et les moyens développés pour une valorisation du patrimoine funéraire notamment dans le cimetière nord, mais aussi de la personnalisation des sépultures, de l'intimisation très importante, c'est quoi le besoin et comment on y répond le mieux ». Bien d'autres aspects furent abordés, tels que la gestion optimisée et durable du cimetière, les relations à l'usager, les plans de signalétique, le paiement en ligne des frais funéraires. La demi-journée à Avranches permit de découvrir le cimetière de la ville puis de tenir une séance publique à la mairie où les volets patrimoniaux y furent évoqués. David Nicolas-Méry accueilli le groupe à l'entrée du cimetière de la ville d'Avranches. Celui-ci dit en substance que « la ville se pose des questions sur son cimetière » et ce fut l'occasion de dresser les grandes lignes historiques et de dire tout l'intérêt patrimonial que le cimetière représentait pour la ville. Une brochure fut éditée à cette occasion. Conçue par Julie Romain du service du patrimoine avec la contribution des bénévoles, pour la plupart membres de la société d'archéologie elle présente dépliée un plan et la localisation des tombes les plus remarquables. Le groupe fut ensuite accueilli à l'hôtel-de-ville. David Nicolas Méry lança les travaux sur les enjeux patrimoniaux représentés par les cimetières. Ce fut à Guy Pessiot, président de l'office de tourisme de Rouen métropole en charge du patrimoine, d'ouvrir la série des interventions de l'après-midi. Il évoqua « cette mémoire en sous-sol », « des morts qui dépendent entièrement de notre fidélité ». Il relata l'organisation des cimetières de Rouen, l'aspect particulier de l'aître de saint-Maclou (16e siècle), les spécificités de chacun d'eux, le fort marqueur « militaire » des cimetières rouennais et évoqua les efforts menés dans la restauration de certains monuments funéraires (deux cent d'entre eux ont été restaurés), compte-tenu « de leur état problématique» et des efforts de la ville « ville d'art et d'histoire » en organisant des visites démontrant à chaque fois l'intérêt des habitants et en éditant des dépliants. Marc-Antoine Berthod lui succéda par une intervention sur la requalification

Les maires intervenants , de gauche à droite: Gilles Beaufils, Moyon-Villages, XXX, Dominique Pain, Dangy, Le Hommet-d'Arthenay, Camembert, Nicorps, Claude Halbecq, Roncey, Michel Picot, Granville.

Le franchissement du gué de pierre sur la Sienne : un moment pour la jeune ânesse sans cette expérience

demeure bourgeoise se présente à notre regard avec sa faitière de zinc et de deux épis de faîtage. Nous tournons à droite, après une rangée de cyprès. Une autre entrée de propriété se présente à l'intersection. Celle-ci est constituée de deux rangées de marronniers et de tilleuls soumis à la rude épreuve d'une taille sévère. Un long chemin, tout en ligne droite, se présente à nous. Ce large chemin est bien encaissé, à l'exception du point bas qui souffre d'une accumulation d'eau au-dessus du ru franchi. Ce chemin taluté est planté de divers arbres aux essences telles que : chênes, hêtres, frênes, merisiers, châtaigniers, dont certains âgés, et des houx, aubépines et autres espèces de sous-bois. Le chemin se rétrécit et se réunit à une voie goudronnée qui va déboucher sur la route. Nous tournons à droite à l'intersection en direction de la Davière. Nous laissons le village Saussey, à gauche, passons à proximité d'une ancienne boulangerie de pierre et masse. Nous franchissons un ruisseau par un pont à proximité duquel se trouve un plan d'eau privé. Arrivés à la Ménardière, nous franchissons le carrefour en direction de la Davière. Arrivés au carrefour, nous tournons à gauche, puis quelques centaines de mètres plus loin, à droite, entre deux champs de labour en maïs. Le chemin présente une assiette enherbée jusqu'au bourg de Beslon. La forêt domaniale de Saint-Sever (Les Noues-de-Sienne) est un puissant marqueur du territoire local. Arrivés à l'intersection avec la route départementale, nous atteignons les premières maisons du bourg de Beslon, non sans avoir remarqué le grand calvaire avec le Christ, saint Jean et Marie en fonte. Un intéressant travail de granit de taille dont le dé est illustré d'un lis. Les statues de sainte Bernadette et de la Vierge reconstituent un ensemble dit de la grotte de Lourdes. On accède au piédestal par deux escaliers de granit. Nous atteignons notre point de départ.

Le groupe dans l'un des chemins

Non loin du point de départ.

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

des cimetières et du « vivre et penser la mort » dans un pays où par exemple 58% des morts de Zurich sont incinérés. La Suisse a coordonné toute une série de visites des cimetières et des ossuaires, il existe une journée consacrée aux cimetières « le cimetière dans tous ses états ». Gaëlle Clavandier prit ensuite la parole au nom de Céline Eyraud, fonctionnaire de la ville de Lyon. Elle y évoqua les actions de la ville de Lyon, notamment à Loyasse, en faveur de la gestion patrimoniale « où la valorisation du patrimoine est un défi ». L'association « Auralpin » propose un rendez-vous annuel sous le thème du printemps des cimetières où de nombreuses manifestations sont proposées. La journée s'est conclue par l'intervention, à Cerisy, de Simon Crowcroft, connétable de Saint-Hélier, qui présenta les cimetières de Jersey, une île imprégnée de l'histoire anglo-normande. Pierre Bouet rappela avant les interventions, que ces deux journées avaient montré « toute l'importance du cimetière », dans les traditions, l'idéologie, lieu et espace de rencontre, de vie, cimetière abandonné par le clergé et les fidèles. Le cimetière et les symboles qu'il représente, ce dortoir, s'adapte à un nouveau à un certain nombre de comportements

nouveaux, lieu festif, de repos, source de fraîcheur, d'intégrations, accueil ultime des déracinés. L'abbé Daniel Jamelot, curé archiprêtre de Coutances qui évoqua tout le sens sacré du cimetière et « que parmi les sept œuvres de miséricorde il y avait celle d'ensevelir les morts » et toute l'importance du rituel des funérailles et de la liturgie des défunts. L'antienne « in paradisium » « c'est ici le lieu de mon repos à jamais ». Le Christ annonce l'espérance de sa résurrection pour les morts. Puis ce furent les travaux de la table ronde des directeurs, des élus, déjà nommés, qui tirèrent les premières conclusions de ces rencontres citoyennes.

Puis ce furent les travaux de la table ronde des directeurs, des élus, déjà nommés, qui tirèrent les premières conclusions de ces rencontres citoyennes. qui furent d'une très grande richesse.

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.